

UN/E AGENT/E DE TRAVERSEE SCOLAIRE VACATAIRE ECOLE (H/F)

Réf : **CY/22/01/VACECOLE/IL**

Ville de 65 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

Pour assurer la sécurité au moment des entrées et sorties de classe, la Ville recrute des « vacataires écoles ». Au sein de la Direction de la Police Municipale et rattaché au chef du service « Surveillance de la Voie Publique », l'Agent de traversée scolaire inscrit ses missions dans une démarche citoyenne : protéger les enfants, leurs parents et les passants qui empruntent les passages piétons proches des établissements scolaires.

MISSIONS

- Assurer la sécurité des élèves en traversée de chaussée aux entrées et sorties des établissements scolaires,
- Assurer la surveillance de barrières et d'interdictions de circuler pendant certaines manifestations,
- Renseigner les usagers de la voie publique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires et jours des vacances :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h15 à 8h45, de 11h15 à 11h45, de 13h15 à 13h45 et de 16h15 à 16h45 (soit 2 heures par jour et 8 heures par semaine).

Contrat s'étendant sur l'année scolaire, hors période de vacances scolaires.

Contraintes spécifiques : travail en extérieur par tous les temps, station debout prolongée et port d'un gilet jaune.

PROFIL

Vous souhaitez compléter un revenu ? Vous investir dans un quartier ? La Ville de Cergy vous propose de travailler quelques heures par semaine comme Agent de traversée scolaire. Aucune condition de diplôme n'est requise. Les candidats (personnes retraitées, demandeurs d'emploi...) doivent toutefois justifier d'un certain sens des responsabilités et d'un bon relationnel.

La maîtrise de la langue française, la ponctualité, la maîtrise de soi, la rigueur, la discrétion, la courtoisie mais aussi la fermeté sont également attendues. Une bonne connaissance de la Ville, de ses quartiers et de ses équipements publics serait appréciée.

Date limite de dépôt des candidatures : dès que possible

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence **CY/22/01/VACECOLE/IL** à l'attention de M. le Maire, soit :

> sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>

> par mail : emploi.recrutement@cergy.fr

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 CERGY – 95801 CERGY-PONTOISE CEDEX